

## **COMMUNE DE GIVORS**

### **SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2025**

**Convocation :** 19/09/2025

**Affichage liste délibérations :** 26/09/2025

**Conseillers en exercice :** 35 **PRÉSIDENT** : Monsieur BOUDJELLABA

**Présents :** 34 **SECRÉTAIRE** : Madame RUTON

**L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq septembre à 19 heures, en salle du conseil municipal.**

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS**

Monsieur Mohamed BOUDJELLABA ; Madame Laurence FRETY ; Monsieur Foued RAHMOUNI ; Madame Dalila ALLALI ; Monsieur Cyril MATHEY ; Madame Nabih LAOUADI ; Monsieur Loïc MEZIK ; Madame Françoise BATUT ; Monsieur Azdine MERMOURI ; Madame Sabine RUTON ; Madame Martine SYLVESTRE ; Monsieur Alipio VITORIO ; Monsieur Benjamin ALLIGANT ; Monsieur Gregory D'ANGELO ; Madame Solange FORNENGO ; Monsieur Tarik KHEDDACHE ; Madame Delphine PAILLOT ; Monsieur Fabrice RIVA ; Monsieur Jean-Yves CABALLERO ; Monsieur Ali SEMARI ; Madame Isabelle FERNANDES ; Monsieur Robert JOUVE ; Madame Zafer DEMIRAL ; Monsieur Jean-Pierre GUENON ; Monsieur Gaël BON ; Madame Florence MERIDJI ; Monsieur Thomas KUNESCH ; Madame Josiane BONNET ; Madame Nathalie BODARD ; Monsieur Hocine HAOUES ; Madame Edwige MOIOLI ; Madame Sonia BRAHMI ; Madame Dounia MEFTAH ; Madame Yamina KAHOUL

#### **ABSENT REPRÉSENTÉ**

Monsieur Abdel YOUSFI a donné procuration à Monsieur Hocine HAOUES

**DEL20250925\_32**

#### **TABLEAU DES EMPLOIS**

**RAPPORTEUR** : Laurence FRETY

Il est proposé de modifier le tableau des emplois et des effectifs comme suit :

**1ère partie : Suppressions d'emplois :**



<u>Direction</u>	<u>Emplois</u>	<u>Cadre d'emplois</u>	<u>Temps de travail</u>
Petite enfance et parentalité	Responsable jardin d'enfants	Educateur de jeunes enfants (Cat. A)	Temps non complet 80 %
	Chargé de projets petite enfance	Educateur de jeunes enfants	Temps complet
Vie scolaire et périscolaire	Assistant administratif	Adjoint administratif (Cat.C)	Temps complet
Sports et vie associative	Référent subvention et convention	Adjoint administratif (Cat.C)	Temps complet

**2ème partie : Evolution d'emplois dans le cadre de recrutements, de promotions et de mobilités interne :**

Pour adapter le tableau des emplois et des effectifs en fonction des décisions prises en matière de recrutement/mobilité interne et de réorganisation des services, il est nécessaire de procéder aux modifications suivantes :

<b>TRANSFORMATIONS DE POSTE</b>		
<u>Direction</u>	<u>Poste actuel</u>	<u>Poste modifié</u>
Petite enfance et parentalité	<u>Intitulé du poste</u> : Directrice adjointe EAJE « Graines d'éveil »	<u>Intitulé du poste</u> : Directrice adjointe EAJE « Graines d'éveil »
	<u>Cadre d'emplois</u> : Educateur de jeunes enfants (Cat. A)	<u>Cadre d'emplois</u> : Educateur de jeunes enfants et Puéricultrice (Cat.A)
	<u>Temps de travail</u> : Temps complet	<u>Temps de travail</u> : Temps complet
	<u>Intitulé du poste</u> : Agent de crèche	<u>Intitulé du poste</u> : Agent de crèche
	<u>Cadre d'emplois</u> : Adjoint technique (Cat.C)	<u>Cadre d'emplois</u> : Adjoint technique (Cat.C)
	<u>Temps de travail</u> : Temps non complet 80 %	<u>Temps de travail</u> : Temps complet



<p>Communication événementiel</p>	<p><u>Intitulé du poste</u> : Photographe et chargé de communication WEB</p> <p><u>Cadre d'emplois</u> : Agent de maîtrise (Cat.C), technicien et rédacteur (Cat. B)</p> <p><u>Temps de travail</u> : Temps complet</p>	<p><u>Intitulé du poste</u> : Chargé de communication éditoriale</p> <p><u>Cadre d'emplois</u> : Adjoint administratif (Cat.C) et Rédacteur (Cat. B)</p> <p><u>Temps de travail</u> : Temps complet</p>
<p>Relation citoyen et état civil</p>	<p><u>Intitulé du poste</u> : Agent de gestion funéraire</p> <p><u>Cadre d'emplois</u> : Agent de maîtrise (Cat.C)</p> <p><u>Temps de travail</u> : Temps complet</p>	<p><u>Intitulé du poste</u> : Agent de gestion funéraire</p> <p><u>Cadre d'emplois</u> : Adjoint administratif (Cat.C)</p> <p><u>Temps de travail</u> : Temps complet</p>
	<p><u>Intitulé du poste</u> : Agent état civil</p> <p><u>Cadre d'emplois</u> : Adjoint administratif (Cat. C) et rédacteur (Cat. B)</p> <p><u>Temps de travail</u> : Temps complet</p>	<p><u>Intitulé du poste</u> : Agent d'accueil France Services</p> <p><u>Cadre d'emplois</u> : Adjoint administratif (Cat.C)</p> <p><u>Temps de travail</u> : Temps complet</p>
<p>Prévention médiation sécurité</p>	<p><u>Intitulé du poste</u> : Policier municipal</p> <p><u>Cadre d'emplois</u> : Agent de police municipale (cat. C)</p> <p><u>Temps de travail</u> : Temps complet</p>	<p><u>Intitulé du poste</u> : Adjoint au chef de service de police municipale</p> <p><u>Cadre d'emplois</u> : Agent de police municipale (cat. C)</p> <p><u>Temps de travail</u> : Temps complet</p>
	<p><u>Intitulé du poste</u> : Agent de vidéo surveillance</p> <p><u>Cadre d'emplois</u> : Adjoint administratif/adjoint technique (cat. C)</p>	<p><u>Intitulé du poste</u> : Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP)</p> <p><u>Cadre d'emplois</u> : Adjoint technique (cat. C)</p>



	Temps de travail : Temps complet	Temps de travail : Temps complet
--	----------------------------------	----------------------------------

Vu l'avis favorable à l'unanimité du collège employeur ainsi que l'avis favorable à l'unanimité des représentants du personnel rendu lors du comité social territorial du 16 septembre 2025,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

**A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS AVEC :**

**29 VOIX POUR**

**6 NE PRENNENT PAS PART AU VOTE** Monsieur RIVA ; Monsieur SEMARI ; Madame BODARD ; Monsieur HAOUES ; Madame BRAHMI ; Monsieur YOUSFI

### **DÉCIDE**

- D'APPROUVER les modifications du tableau des effectifs et des emplois présentées ;
- DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget de la ville, chapitre 012.

Le maire,

Mohamed BOUDJELLABA

La secrétaire de séance,

Sabine RUTON

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant monsieur le maire de Givors dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon sis 184 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 ou sur le site <https://citoyens.telerecours.fr/>, dans le délai de deux mois à compter de la publication de la présente délibération ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.